

OBJECTIF(S)

- Connaître les documents déclaratifs et l'expliquer aux clients. Connaître également les différents dispositifs d'incitation à l'investissement

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Les gestionnaires. Tous les collaborateurs gestion

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en fiscalité immobilière

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Etre performant pour sécuriser les clients

I - LES FONDAMENTAUX SUR L'IMPÔT SUR LE REVENU

- Les revenus catégoriels
- Assiette imposable, foyer fiscal, quotient familial (modifications 2014)
- La place des revenus fonciers dans l'IRPP

II - LA NOTION DE REVENUS FONCIERS

- Les différents types de revenus fonciers
- Les revenus en NUS
- Les revenus fonciers en MEUBLÉS

III - LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- Revenus fonciers du particulier
- Revenus fonciers de SCI
- Revenus fonciers en IS

IV - LE REVENU FONCIER BRUT ET NET IMPOSABLE

- Détail des recettes à déclarer
- Détails des charges déductibles
- Exemples

V - LE TRAITEMENT DU REVENU FONCIER NET

- Imposition des bénéfices
- Imputation des déficits

VI - LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DÉROGATOIRES

- Les dispositifs de défiscalisation en cours
- Le dispositif PINEL
- Le Censi Bouvard

VII - LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

- Comment ça marche
- Période transitoire pour les travaux

CONCLUSION



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap